



DIRECTION GÉNÉRALE

Christian DUBLÉ

Directeur des Centres Hospitaliers de
VIENNE, BEAUREPAIRE, CONDRIEU et
du PILAT RHODANIEN
Président du Comité Stratégique du
GHT VALRHÔNESANTÉ

DÉCISION DU DIRECTEUR N° 2023-021

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Autorisation de transport de corps

Jean-François HÉLIE

Secrétaire Général
Directeur de la Communication, de la
Recherche, de la Qualité et des
Usagers
Secrétaire Général du GHT
VALRHÔNESANTÉ

Magdelène HUSTACHE

Chargée des Affaires Générales
et de la Communication
Tel : 04 74 31 32 06
Mail : m.hustache@ch-vienne.fr

Vanessa MORISOT

Secrétaire – Direction Générale
Tel : 04 74 31 32 03
Mail : direction@ch-vienne.fr

Élodie GUEDES

Secrétaire – Direction Générale
Tel : 04 74 31 32 01
Mail : sec.direction@ch-vienne.fr

Le Directeur,

- Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 09 mars 2022, nommant M. Christian DUBLÉ directeur des centres hospitaliers de Vienne, Beaurepaire et Condrieu et de l'EHPAD de Beaurepaire et du Pilat Rhodanien,
- Vu l'article L. 6143-7 du Code de la Santé Publique relatif à la compétence des directeurs des établissements publics de santé ;
- Vu les articles D. 6143-33 à D. 6143-38 du Code de la Santé Publique relatifs aux modalités de délégation de signature des directeurs des établissements de santé ;

Décide :

Article 1^{er} : Objet et dispositions spécifiques relatives au domaine de la délégation

Délégation de signature est donnée à Mme BAGDAT Sophie, agent de sécurité, pour les autorisations de transport de corps sans mise en bière dans le cadre de son astreinte au service funéraire.

Article 2 : Effet et publicité

La présente délégation prend effet à compter du 23 juin 2023.

La présente délégation est publiée sur le site internet du Centre Hospitalier de Vienne et au registre des actes administratifs de la Préfecture de l'Isère.

Fait à Vienne, le 22 juin 2023

Christian DUBLÉ

Directeur